

**COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**La collectivité maintenant disposée
à franchir cette nouvelle étape environnementale**

**La collecte des matières organiques à l'aide du bac brun offerte à
tous les citoyens et places d'affaires dès le 30 septembre prochain**

(Beauharnois – Le 2 avril 2019) Dès l'automne prochain, plus précisément à compter du 30 septembre, tous les citoyens, ainsi que toutes les industries, commerces et institutions (ICI) du territoire de la MRC de Beauharnois-Salaberry se verront offrir, à l'aide du bac brun, le service de collecte porte-à-porte de leurs matières organiques.

Il sera donc désormais possible de déposer en bordure de rue ses résidus alimentaires et ses résidus verts (feuilles mortes, résidus de jardin, etc.), afin qu'ils soient valorisés.

« Cette décision d'implanter le bac brun est significative, non seulement parce qu'elle permettra de réduire de près de 50% le poids de nos déchets, mais également parce que cette collecte était attendue depuis fort longtemps par nos citoyens. À preuve, déjà plus de 400 municipalités au Québec ont implanté cette collecte. En tant que société et collectivité, nous sommes prêts à franchir cette étape dans la gestion de nos matières résiduelles » de commenter madame Maude Laberge, préfète de la MRC.

- En respect des objectifs gouvernementaux -

Il faut aussi préciser que cette décision s'inscrit en conformité des objectifs du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC et des orientations gouvernementales qui prévoient interdire l'enfouissement des matières organiques dans un avenir rapproché.

- Campagne d'information et de sensibilisation -

Afin de bien appuyer l'implantation de ce nouveau service public, la MRC mettra de l'avant au cours des prochains mois, de concert avec les municipalités, une vaste campagne d'information et de sensibilisation.

Parmi les actions envisagées, on retient la parution en avril d'un numéro spécial du Möbius (guide de la gestion des matières résiduelles de la MRC) entièrement dédiée à cette nouvelle collecte et la tenue en juin de rencontres d'information publique. Il est également

prévu accompagner étroitement les industries, commerces et institutions (ICI) à l'implantation de ce nouveau service porte-à-porte.

« Dans la mesure où un ménage de la MRC jette plus de 800 kg de déchets à la poubelle chaque année, la décision d'aller de l'avant avec le bac brun est plus que salutaire pour l'environnement et les générations futures. Voilà un geste responsable pour lequel nous devons tous et toutes tirer une grande fierté » de conclure madame Maude Laberge.

MRC de Beauharnois-Salaberry

– 30 –

Source et informations : Guy Longtin
Coordonnateur aux communications
MRC de Beauharnois-Salaberry
Téléphone : 450 225-0870, poste 226
Télécopieur : 450 225-0872
Courriel : g.longtin@mrc-beauharnois-salaberry.com